
Convention de labellisation

Plan Mercredi

2018-2021

adossée au PEdT

de

<h2>La Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère</h2>

qui concerne une organisation des temps scolaires sur (un seul choix possible) :



4,5 jours



4 jours (sur dérogation)

Nombre de charte(s) qualité annexée(s) : 2

Les loisirs éducatifs [qui], en contribuant à l'épanouissement de l'enfant, à sa socialisation et à sa réussite scolaire, constituent un temps éducatif à part entière notamment quand il est pensé de manière globale en cohérence avec les temps scolaires et familiaux et en lien avec le territoire.

Afin de répondre aux besoins et aux attentes des parents et de leurs enfants, il convient de créer les conditions pour que le mercredi reste un temps éducatif utile aux enfants, conçu dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences.

Il s'agit dans cette optique de s'appuyer, au regard de la dynamique lancée, sur la prise en compte des besoins de l'enfant, sur les acquis des PEdT, notamment en matière de démocratisation des activités sportives et culturelles, de leur complémentarité avec le temps scolaire et d'ancrage sur le territoire, sur ses acteurs et sur ses ressources.

Le Plan mercredi repose sur l'engagement de la collectivité à mettre en place des activités éducatives de grande qualité le mercredi dans un cadre structuré. Il n'est pas un dispositif contraignant.

Notes sur le formulaire

1 – Les cases de texte ne sont pas limitées en nombre de caractères. Vous pouvez donc expliciter les objectifs, les organisations, etc. de la manière aussi détaillée qu'il vous conviendra.

2 – Le document que vous allez remplir est un formulaire word. Vous ne pouvez donc pas modifier sa structure, sauf pour la page 6 de la convention et la page 2 de l'annexe que vous pouvez modifier librement de façon à présenter avec exactitude votre situation conformément au modèle proposé.

3 – Merci d'adresser votre projet ainsi que les auto évaluations de conformité avec la charte qualité des accueils mentionnés par voie électronique (mail) à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aude :

Madame Anne-Pascale VERGNES-DILIS:
cmpi11@ac-montpellier.fr

et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – Service Jeunesse et Sports :

Madame Aurélie CANAZZI-PERRIERE :
aurelie.canazzi-perriere@aude.gouv.fr

et à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude :

Monsieur Patrick RICHARD :
observatoire.cafcarcassonne@caf.caf.fr

4 – En cas de difficultés, liées à la mise en page du document, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame PINO (04 34 42 90 44)

Convention de labellisation

Plan mercredi

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.227-4 et R.227-1 ;

Considérant la convention 2018/2021 relative au projet éducatif territorial (PEdT) conclue en application des articles L.551-1 et R.551-13 du code de l'éducation et incluant notamment des activités périscolaires le mercredi ;

Considérant le ou les projets éducatifs et pédagogiques mentionnés aux articles R.227-23 à 25 des accueils de loisirs périscolaires de la collectivité/de l'EPCI ;

- Le/la Maire de la commune de
ou le/la Président(e) de l'établissement public de coopération intercommunale Piège-
Lauragais-Malepère ,
dont le siège se situe à Bram
- Le Préfet de l'Aude
- La Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aude, agissant
sur délégation de la Rectrice d'académie
- Le Directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aude
- Le cas échéant, les associations partenaires ou opératrices :

Convienent ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations propres à chacune des parties pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

La charte est disponible sur le site planmercredi.education.gouv.fr.

Article 2 : Engagements de la collectivité :

La collectivité s'engage à organiser le (ou les) accueil(s) de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes de la charte qualité.

Quand les accueils de loisirs périscolaires ne sont pas organisés directement par la collectivité mais pour son compte par un autre acteur, la collectivité s'engage à veiller au respect de la charte par cet acteur.

La collectivité renseigne, sur le document joint, les éléments relatifs aux accueils de loisirs périscolaires qu'elle organise ou qui sont organisés pour son compte.

Article 3 : Engagements de l'Etat :

Les services de l'Etat s'engagent à :

- assister la collectivité dans l'organisation d'accueils de loisirs respectant la charte, à travers notamment la mise à dispositions d'outils sur le site planmercredi.education.gouv.fr ;
- rendre disponible sur ce même site des supports de communication dont le label en vue de l'information du public et de la valorisation des accueils concernés ;
- faire connaître au niveau national l'engagement de la collectivité dans la démarche qualité du Plan mercredi.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour la durée de la convention du projet éducatif territorial.

Article 5 : Modification de la convention

La présente convention peut être modifiée par avenant.

Article 6 : Résiliation de la convention

La convention peut être résiliée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la résiliation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre par son destinataire.

Plan Mercredi adossé au PEdT

Présentation du porteur de projet

Date d'envoi mail à la DDCSPP, à la DSDEN et à la CAF :	
Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :	Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère
Communauté de communes de rattachement :	
Périmètre administratif du PEdT (commune, EPCI, SIVU, RPI etc.)	EPCI
Nom du correspondant en charge de la rédaction de la convention :	Laurianne ROUGER
Fonction :	Directrice Enfance Jeunesse
Adresse :	62 rue Bonrepos 11150 BRAM
Téléphone :	04.68.76.69.45
Adresse électronique :	coordination.jeunesse@ccplm.fr

Préciser comment est organisé le portage de la compétence périscolaire sur le temps du mercredi :

<p>La CCPLM a la compétence Enfance Jeunesse (périscolaire et extrascolaire)</p> <p>Mercredi</p> <p>* Matin</p> <p>Les enfants qui n'auront pas classe le matin seront accueillis dans les locaux des ALSH maternelle et élémentaire à Bram. Si l'effectif est important, ils pourront pratiquer des activités dans les locaux de l'espace jeune.</p> <p>* Après-midi</p> <p>A 12h30, tous les enfants seront réunis au restaurant intergénérationnel de Bram, puis ils sont accueillis dans les locaux des ALSH maternelle et élémentaire à Bram.</p> <p>* Transports</p> <p>Dès 7h30, ramassage en bus (mêmes communes que pendant les petites vacances) : Cenne-Monestiés, Villepinte, Pexiora, Montréal, Fanjeaux, Le Poteau</p> <p>Dès 11h30, ramassage en bus dans les écoles de Belpech, La Force et Villasavary</p> <p>A partir de 17h30, retour en bus Cenne-Monestiés, Villepinte, Pexiora, Montréal, Fanjeaux, Le Poteau, Villasavary.</p>

Plan Mercredi prévu sur une durée de :

Fin du plan mercredi alignée sur la fin du PEdT :	3 ans, fin prévu en juillet 2021
--	----------------------------------

Rappel des objectifs éducatifs du PEdT partagés par les partenaires et recherchés sur tous les temps de l'enfant :

Objectifs éducatifs :

- **Mieux articuler les différents temps de l'enfant pour donner une nouvelle cohérence à sa journée et pour contribuer à mettre en place les conditions de sa réussite scolaire**
- **Etablir des outils de communication plus efficaces pour garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire**
- **Offrir une palette d'activités enrichissantes**

Liste exhaustive par commune des accueils du mercredi concernés par la convention (par ordre alphabétique) :

Données statistiques relatives aux accueils de loisir périscolaires du mercredi respectant les principes de la charte qualité.

Pour cocher les cases, mettre la case en surbrillance, puis cliquer sur « Insertion » puis « Caractères spéciaux » et choisir ☑.

COMMUNE : BRAM

Accueil périscolaire du mercredi n°1 (dénomination) : Arc-en-ciel ALAE MATERNELLE
MERCREDI

Maternel élémentaire mixte

• Accueil périscolaire du mercredi n°2 (dénomination) : Arc-en-ciel ALAE ELEMENTAIRE
MERCREDI

Maternel élémentaire mixte

Places ouvertes aux enfants de moins de 6 ans (total pour la commune) : 60.....

Places ouvertes aux enfants de 6 ans et plus (total pour la commune) : 66.....

Activités proposées sur l'ensemble des accueils du mercredi:

- activités artistiques
- activités scientifiques
- activités civiques
- activités numériques
- activités de découverte de l'environnement
- activités éco-citoyennes
- activités physiques et sportives

Partenaires mobilisés sur l'ensemble des accueils du mercredi :

- associations culturelles
- associations environnementales
- associations sportives
- équipe enseignante
- équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
- structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

Intervenants (en plus des animateurs) :

- intervenants associatifs rémunérés
- intervenants associatifs bénévoles
- intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- parents
- enseignants
- personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)

Merci d'ajouter, pour chaque accueil périscolaire du mercredi une annexe numérotée (voir modèle joint) précisant :

- les éléments d'informations sur l'accueil,
- chaque école qui lui est associée ainsi que le temps périscolaire organisé pour cette école,

SIGNATAIRES du Plan Mercredi

Pour le préfet et par délégation, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude
 Le Directeur Départemental Aude
 de la Cohésion Sociale et de la Protection
 des Populations de l'Aude


Marc LAFFARGUE

Dominique INIZAN
 Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude par intérim



Christophe CALVET

Le maire de BELPECH



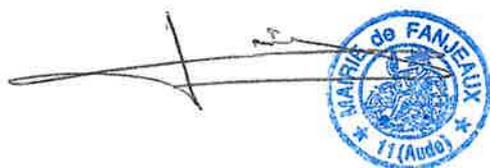

Pierre VIDAL

Le maire de CARLIRA



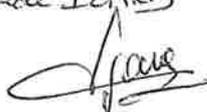

Serge SERRANO

Le maire de FANJEAUX




Denis JUIN

Le maire de GENERVILLE

*P le Maire,
 l'adjoint
 Claude IZARD*



Jean-Henry FARNE

La directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aude



Claudie FRANÇOIS GALLIN

Le président de la Communauté de Communes Piège-Lauragais-Malepère




André VIOLA

Le maire de BRAM




Claudie FAUCON MEJEAN

Le maire de CENNE MONESTIES




Jean-Louis POUYTES

Le maire de GAJA-LA-SELVE




Régis CALMON

Le maire de La FORCE




Richard ROBERT

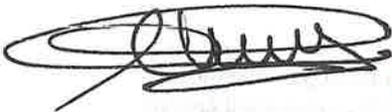
Le maire de LASSERRE DE PROUILLE

MARTIN Francis d'Arbaumont



Eric LANNES

Le maire de MONTREAL




Christian REBELLE

Le maire de PEXIORA




Serge CAZENAIVE

Le maire de RIBOUISSE




Christian LUCATO

Le maire de VILLASAVARY




Jacques DANJOU

Le maire de VILLEPINTE




Alain ROUQUET

Le maire de VILLESPIY




Maryse LALA-LAEFFONT




Charte qualité de l'accueil

n° 1

(attribuer le même numéro que celui de la page 6 de la convention de labellisation)

liée au Plan Mercredi

2018-2021

adossée au PEdT de

**La Communauté de communes Piège-
Lauragais-Malepère**

Organisateur déclarant :	CCPLM
Dénomination de l'accueil :	Arc-en-ciel ALAE MATERNELLE MERCREDI
Adresse complète de l'accueil :	5 rue des études 1150 BRAM
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.76.59.23
Horaires d'ouverture le mercredi :	7h30-18h30
Nom directeur/directrice de l'accueil :	Isabelle MEYER
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans : 60 6/13 ans :

Nombre d'écoles associées à cet accueil : 15

Liste des écoles publiques associées à cet accueil :	Liste des écoles privées associées à cet accueil :
Ecole maternelle MONTREAL Ecole primaire GAJA LA SELVE Ecole primaire RIBOUISSE Ecole primaire GENERVILLE Ecole primaire FANJEAUX Ecole primaire PEXIORA Ecole primaire VILLEPINTE Ecole primaire CENNE MONESTIES Ecole primaire CARLIPA Ecole primaire VILLESPIY Ecole maternelle BRAM Ecole primaire VILLASAVARY Ecole primaire BELPECH Ecole primaire LA FORCE Ecole primaire LASSERRE DE PROUILLE	

Dupliquer le cadre ci-dessous par le nombre d'écoles indiqué précédemment
(faire un copié/collé)

Pour cocher les cases, mettre la case en surbrillance, puis cliquer sur « Insertion » puis « Caractères spéciaux » et choisir .

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE MATERNELLE BRAM			
Adresse complète de l'école :	5 RUE DES ETUDES 11150 BRAM			
Nombre d'élèves accueillis :	118			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr MONTAIGNAC			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.76.11.97			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input checked="" type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> V <input checked="" type="checkbox"/>
Horaires	7H30-8H35	12H15-13H35	15H30-18H30	15h30-16h15
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE BRAM MATERNELLE			
Adresse complète de l'accueil :	5 RUE DES ETUDES 11150 BRAM			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.76.59.23			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	VIOLA NOËMIE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :60 6/13 ans :			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE MATERNELLE MONTREAL			
Adresse complète de l'école :	PLACE DES ORMEAUX 11290 MONTREAL			
Nombre d'élèves accueillis :	71			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme RAYNAUD			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.76.21.92			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Horaires	7H30-8H45	12H15-13H35	16H25-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE MONTREAL MATERNELLE			
Adresse complète de l'accueil :	PLACE DES ORMEAUX 11290 MONTREAL			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.76.59.21.92			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :55 6/13 ans :			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE VILLEPINTE			
Adresse complète de l'école :	BOULEVARD GAMBETTA 11150 VILLEPINTE			
Nombre d'élèves accueillis :	117			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme LORIAUX			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.27.16			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H25	12H00-13H50	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE VILLEPINTE			
Adresse complète de l'accueil :	21 BOULEVARD GAMBETTA 11150 VILLEPINTE			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.94.22.81			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	VIOLA NOËMIE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :25 6/13 ans : 40			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE PEXIORA			
Adresse complète de l'école :	IMPASSE DES ECOLES 11150 PEXIORA			
Nombre d'élèves accueillis :	132			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr ROUGER			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.81.55			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H20	16H00-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE PEXIORA			
Adresse complète de l'accueil :	RUE DE L'ECOLE 11150 PEXIORA			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.23.53.23			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :30 6/13 ans : 45			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE ELEMENTAIRE CARLIPA
 Adresse complète de l'école : ROUTE DE BRAM 11170 CARLIPA
 Nombre d'élèves accueillis : 16
 Nom directeur/directrice de l'école : Mme MOUSSET
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.94.24.33

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H50	17H00-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS
 MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE SGEPI
 Adresse complète de l'accueil : 7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.60.17.69
 Nom directeur/directrice de l'accueil : DE PAOLI NINA
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE PRIMAIRE VILLESPI
 Adresse complète de l'école : PLACE DE L'ECOLE 11170 VILLESPI
 Nombre d'élèves accueillis : 21
 Nom directeur/directrice de l'école : Mme MAIGNAN
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.94.28.07

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H40	11H50-13H40	16H50-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS
 MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE SGEPI
 Adresse complète de l'accueil : 7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.60.17.69
 Nom directeur/directrice de l'accueil : DE PAOLI NINA
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE CENNE MONESTIES			
Adresse complète de l'école :	5 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES			
Nombre d'élèves accueillis :	93			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme BOUSQUET			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.23.61			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H30	11H40-13H30	16H40-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE SGEPI			
Adresse complète de l'accueil :	7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.17.69			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE FANJEAUX			
Adresse complète de l'école :	RUE DES FARGUES 11270 FANJEAUX			
Nombre d'élèves accueillis :	76			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme LAMBIJOUX			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.24.70.33			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H50	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE FANJEAUX			
Adresse complète de l'accueil :	RUE DES FARGUES 11270 FANJEAUX			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.24.61.55			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE VILLASAVARY
Adresse complète de l'école :	2 RUE DES ECOLES 11150 VILLASAVARY
Nombre d'élèves accueillis :	128
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme SARRAZIN
Téléphone directeur/directrice :	04.68.24.79.98

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H35	15H30-18H30	15h30-16h15
Déclarés ACM	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE VILLASAVARY
Adresse complète de l'accueil :	RUE DE L'ECOLE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.78.97.40
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :30 6/13 ans :55

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE DE BELPECH
Adresse complète de l'école :	RUE DES FLEURS
Nombre d'élèves accueillis :	117
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme CLUYSEN
Téléphone directeur/directrice :	04.68.60.62.28

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H35	16H00-18H30	16h00-16h45
Déclarés ACM	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE BELPECH
Adresse complète de l'accueil :	RUE SAINT JOSEPH 11420 BELPECH
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.62.28-06.79.00.71.11
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :25 6/13 ans : 60

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE DE RIBOUISSE
Adresse complète de l'école :	LE VILLAGE 11270 RIBOUISSE
Nombre d'élèves accueillis :	16
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme DIPALMA
Téléphone directeur/directrice :	04.68.60.53.21

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H20	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE GAJA LA SELVE
Adresse complète de l'accueil :	10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.50.05
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE MATERNELLE GAJA LA SELVE
Adresse complète de l'école :	1 PLACE DE LA MAIRIE
Nombre d'élèves accueillis :	24
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr RODIER
Téléphone directeur/directrice :	04.68.60.50.32

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H35	11H45-13H35	16H45-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE GAJA LA SELVE
Adresse complète de l'accueil :	10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.50.05
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE ELEMENTAIRE GENERVILLE
 Adresse complète de l'école : RUE DE L'ECOLE 11270 GENERVILLE
 Nombre d'élèves accueillis : 17
 Nom directeur/directrice de l'école : Mr MARTINOLLES
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.60.54.47

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H20	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS
 MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE GAJA LA SELVE
 Adresse complète de l'accueil : 10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.60.50.05
 Nom directeur/directrice de l'accueil : MEYER ISABELLE
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE PRIMAIRE LA FORCE
 Adresse complète de l'école : 2 RUE DE L'ECOLE 11270 LA FORCE
 Nombre d'élèves accueillis : 18
 Nom directeur/directrice de l'école : Mr PEDEZZANI
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.76.24.92

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input checked="" type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> V <input checked="" type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H30	11H50-13H45	15H50-18H30	15h30-18h30
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS
 MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE LA FORCE
 Adresse complète de l'accueil : 2 RUE DE L'ECOLE 11270 LA FORCE
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.31.83.59
 Nom directeur/directrice de l'accueil : MEYER ISABELLE
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :15 6/13 ans : 20

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE LASSERRE DE PROUILLE
Adresse complète de l'école :	RUE DE LA MAIRIE 11270 LASSERRE DE PROUILLE
Nombre d'élèves accueillis :	25
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme SARIBOJETTE
Téléphone directeur/directrice :	04.68.31.83.59

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H30	12H00-13H40	15H40-18H30	15h30-18h30
Déclarés ACM	Oui ✓ Non <input type="checkbox"/>			

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE LASSERRE DE PROUILLE
Adresse complète de l'accueil :	6 RUE DE LA MAIRIE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.31.83.59
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :15 6/13 ans : 20

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

GRILLES D'AUTO-EVALUATION DE LA CONFORMITE DE L'ACCUEIL AVEC LA CHARTE QUALITE PLAN MERCREDI

Pour chacun des critères, merci de rédiger ce qui est mis en place sur l'accueil collectif de mineurs et de cocher la case correspondant à votre propre appréciation (atteint/atteint partiellement/non atteint). Si la rubrique ne concerne pas cet accueil, ne rien cocher et préciser SANS OBJET ainsi que le motif dans la rubrique « observation ».

La commission analysera la possibilité de conventionnement à partir de la connaissance de votre situation et des observations que vous aurez notées.

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

Ressources mobilisables à proximité de cet accueil :

Culturelles (grands opérateurs, école de musique, musée, bibliothèque, théâtre, association culturelle, patrimoine local, etc.) : Médiathèque intercommunale à Bram à proximité de l'accueil de loisirs proposant des animations régulièrement. Musée EBUROMAGUS qui est le musée archéologique réunissant un espace d'exposition permanente complétée par un espace d'exposition temporaire. Ecoles des arts intercommunales (musique et danse). Espace ludique municipal au sein de l'école maternelle de Bram. Association familles rurales. Association de couture les petites mains bramaises. ALSH ado #LeRDV.

Education populaire (acteurs locaux, etc.) : Association familles rurales.

Sportives (associations, équipements, etc.) : 2 stades, un gymnase, dojo, terrains de tennis, lac de BUZERENS équipé d'un télésiège nautique, centre équestre

Sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques, etc.) : Le parc des ESSARS: de deux hectares situé en plein cœur de ville, à deux pas du village circulaire historique et à proximité immédiate des accueils de loisirs (rue à traverser).

Habitants : parents, artisans, artistes locaux, agents territoriaux etc. prêts à témoigner de leur expérience ou savoir-faire : Présence du marché, familles. Les EHPAD de Bram, Montréal et Fanjeaux.

Articulation du Plan Mercredi de cet accueil avec les éventuels dispositifs existants :

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : CEJ 2017-2020

CV (Contrat de Ville) :

CTEAC / 100% EAC (Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) :

Autre :

TABLEAU 1 : COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Les équipes d'animation sont représentées par leur directeur.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	Conformément au PEDT, les équipes d'enseignants (10 écoles sur 17) rencontrent en début d'année les équipes d'animation afin de leur présenter le projet d'école. L'équipe d'animation de chaque ACM construit alors son projet d'animation en cohérence.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépendant de la volonté du directeur d'école.
Présentation du projet pédagogique de l'année au(x) conseil(s) d'école	Les grandes lignes du projet pédagogique sont présentées en conseil d'écoles (15 sur 17) quand cela est possible (directrices ACM invitées, temps prévu etc...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépendant de la volonté du directeur d'école.
Lien entre les directions permettant la mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Les directeurs des écoles et les directeurs des différents ACM de la CCPLM se rencontrent régulièrement afin d'évoquer la cohérence des projets. La directrice de l'ACM du mercredi est en lien quotidien avec les autres directeurs des ACM périscolaires. La coordinatrice fait en sorte que chaque équipe puisse être partie prenante de ses projets tout en poursuivant les mêmes objectifs communs du projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des réunions spécifiques et formelles seront mises en place à ce sujet
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Connaître la définition et le bilan des parcours existants sur le territoire.
SELON LES SITUATIONS : Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Les locaux de l'accueil de loisirs du mercredi sont les mêmes que l'accueil de loisirs périscolaire de la semaine. Ils sont en partie partagés avec l'école maternelle de Bram (salle de motricité et salle de sieste commune)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Charte commune d'utilisation et d'occupation		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une charte d'utilisation des locaux et du matériel est en cours d'élaboration.

TABEAU 2 : ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap accueillis au sein de l'accueil de loisirs.	Les enfants en situation de handicap sont	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
continuité de l'encadrement par les AESH	Les AESH n'interviennent pas au sein de l'accueil, néanmoins le taux d'encadrement peut être revu à la hausse pour une meilleure prise en charge. Un rendez-vous est toujours fixé avec la famille afin de faire le point sur les besoins de l'enfant et les réponses que nous pouvons apporter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
lieux adaptés	Les lieux sont adaptés pour les enfants à mobilité réduite et des espaces "détente" sont mis en place pour faciliter le repos.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement de l'espace pour une meilleure prise en charge des enfants selon leurs besoins spécifiques fait partie des objectifs de l'équipe
activités conçues pour être accessibles	Chaque animateur fait en sorte que les activités proposées soient accessibles et réalisables par l'ensemble des enfants présents ce jour là.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aménagement de temps calmes pour les plus jeunes (sieste)	Le temps de sieste est proposé aux plus petits de façon systématique mais aussi de façon ponctuelle aux enfants plus grands qui en manifestent le besoin.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gratuité ou tarification modulée selon les ressources des familles :	La tarification est calculée selon le quotient familial et l'amplitude horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information des familles préciser le support (PEDT, projet pédagogique du mercredi, tarifs, règlement intérieur, etc.)	Le règlement intérieur incluant la tarification est donné à chaque enfant en début d'année scolaire par le biais de l'école. Le projet pédagogique est disponible à l'accueil de l'ALAE et sur le site internet de la CCPLM (espace famille). Le PEDT est envoyé aux délégués de parents d'élèves et disponible à l'accueil des ACM.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TABLEAU 3 : MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :			Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)	
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint		Non atteint
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Le mercredi le marché de plein vent est présent sur la ville de Bram, les enfants vont régulièrement s'y promener afin de découvrir certains aliments, ils peuvent aussi acheter des denrées dans le but de participer à un atelier cuisine en suivant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu d'investir les jeux de piste sur la ville de Bram de l'office de tourisme intercommunal afin de mieux connaître le patrimoine de la ville de Bram.
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	La médiathèque intercommunale de Bram propose 4 à 5 fois dans l'année des séances à destination des ACM le mercredi. Cela peut être un spectacle (Frida et le père Noël...), des lectures d'albums ou la participation à des activités spécifiques comme un escape game sur la science proposé à l'automne 2018. Un partenariat est mis en place avec le musée des ESSARS et le musée EBUROMAGUS pour l'organisation d'activités (ateliers sur l'archéologie: fouilles, activités manuelles) pour la visite des différentes expositions. Le musée des ESSARS: visites d'expositions et ateliers avec l'artiste (exemple Rudolph BERTHOUX).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible disponibilité le mercredi des associations présentes sur le territoire
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Le parc des ESSARS qui est à proximité est régulièrement investi les mercredis (grands jeux, jeux sportifs, balade, ramassage de matière pour Land art....)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Les parents voulant faire partager un savoir : activités manuelles, langues différentes, histoire de leurs origines peuvent intervenir sur un temps défini auprès des enfants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	L'espace ludique propose des séances de façon ponctuelle sur des thématiques (jeux de société, jeu d'imitation etc...) Rencontres avec les enfants de la crèche de Bram pour des moments partagés (lecture, goûters, activités manuelles).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Dans l'objectif de développer les liens intergénérationnels, un projet concernant la découverte du patrimoine est en cours, en lien avec les EHPAD de Montréal et Fanjeaux. Des rencontres régulières entre les résidents et les enfants sont organisés (activités manuelles, spectacles, repas).</p>				
--	--	--	--	--	--

TABEAU 4 : DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Diversité des activités (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes, sportives, etc.)	Les activités proposées : activités manuelles (peinture, dessin, modelage, création d'objets), activités sportives (parcours motricité, jeux de ballons, jeux de cour, course...), découverte du patrimoine (musée, ville, marché...), lien intergénérationnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de sorties	Des sorties sont systématiquement organisées sur les mercredis sauf en cas de mauvais temps (musée, médiathèque, parc, marché, ballade ville, EHPAD...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les différents temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...) sont conçus en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques	Chaque temps est considéré comme un temps éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démarche compatible avec celle du socle commun de connaissance, de compétence et de culture *	Pour accompagner les enfants dans cette démarche, les animateurs participent à des formations chaque année.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La participation de l'enfant aux activités est fondée sur le principe du libre choix	Les activités sont proposées aux enfants mais ne sont pas imposées. L'enfant peut alors choisir ou non de participer selon son envie et sa fatigue. A chaque période, les activités d'un mercredi après-midi sont choisies par les enfants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un jeu, d'un livre, d'une œuvre artistique, organisation d'un tournoi,...)	Projet avec les EHPAD, Projet musée EBURMAGUS avec la finalité de voir l'évolution des calendriers à travers l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

* Démarche du socle commun de connaissance, de compétence et de culture :

- « - il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde ;*
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;*
- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure ;*
- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action ;*
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité ;*
- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.*

Charte qualité de l'accueil

n° 2

(attribuer le même numéro que celui de la page 6 de la convention de labellisation)

liée au Plan Mercredi

2018-2021

adossée au PEdT de

**La Communauté de communes Piège-
Lauragais-Malepère**

Organisateur déclarant :	CCPLM
Dénomination de l'accueil :	Arc-en-ciel ALAE ELEMENTAIRE MERCREDI
Adresse complète de l'accueil :	1 rue Jean BART 1150 BRAM
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.76.10.81
Horaires d'ouverture le mercredi :	7h30-18h30
Nom directeur/directrice de l'accueil :	Isabelle MEYER
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans : 6 / 13 ans : 66

Nombre d'écoles associées à cet accueil : 15

Liste des écoles publiques associées à cet accueil :	Liste des écoles privées associées à cet accueil :
Ecole élémentaire MONTREAL Ecole primaire GAJA LA SELVE Ecole primaire RIBOUISSE Ecole primaire GENERVILLE Ecole primaire FANJEAUX Ecole primaire PEXIORA Ecole primaire VILLEPINTE Ecole primaire CENNE MONESTIES Ecole primaire CARLIPA Ecole primaire VILLESPIY Ecole élémentaire BRAM Ecole primaire VILLASAVARY Ecole primaire BELPECH Ecole primaire LA FORCE Ecole primaire LASSERRE DE PROUILLE	

**Dupliquer le cadre ci-dessous par le nombre d'écoles indiqué précédemment
(faire un copié/collé)**

Pour cocher les cases, mettre la case en surbrillance, puis cliquer sur « Insertion » puis « Caractères spéciaux » et choisir ☑.

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE BRAM			
Adresse complète de l'école :	1 RUE JEAN BART 11150 BRAM			
Nombre d'élèves accueillis :	258			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr FERRASSE			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.76.10.81			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H50	15H45-18H30	15h45-16h30
Déclarés ACM	Oui ✓ Non ☐	Oui ✓ Non ☐	Oui ✓ Non ☐	Oui ✓ Non ☐
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE BRAM ELEMENTAIRE			
Adresse complète de l'accueil :	8 RUE JEAN BART 11150 BRAM			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.24.80.30			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	VIOLA NOËMIE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :		6/13 ans : 150	
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui ☐ Non ✓				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE MONTREAL			
Adresse complète de l'école :	7 RUE DES MOULINS 11290 MONTREAL			
Nombre d'élèves accueillis :	130			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr BADIER			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.76.20.59			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ☐ M ☐ J ☐ V ☐)
Horaires	7H30-8H35	12H05-13H25	16H15-18H30	
Déclarés ACM	Oui ✓ Non ☐	Oui ✓ Non ☐	Oui ✓ Non ☐	Oui Non ✓
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE MONTREAL ELEMENTAIRE			
Adresse complète de l'accueil :	RUE DES MOULINS 11290 MONTREAL			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.76.39.53			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :		6/13 ans : 130	
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui ☐ Non ✓				
Observations :				

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE VILLEPINTE
Adresse complète de l'école :	BOULEVARD GAMBETTA 11150 VILLEPINTE
Nombre d'élèves accueillis :	117
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme LORIAUX
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.27.16

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H25	12H00-13H50	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE VILLEPINTE
Adresse complète de l'accueil :	21 BOULEVARD GAMBETTA 11150 VILLEPINTE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.94.22.81
Nom directeur/directrice de l'accueil :	VIOLA NOËMIE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :25 6/13 ans : 40

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE PEXIORA
Adresse complète de l'école :	IMPASSE DES ECOLES 11150 PEXIORA
Nombre d'élèves accueillis :	132
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr ROUGER
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.81.55

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H20	16H00-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE PEXIORA
Adresse complète de l'accueil :	RUE DE L'ECOLE 11150 PEXIORA
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.23.53.23
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :30 6/13 ans : 45

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE CARLIPA			
Adresse complète de l'école :	ROUTE DE BRAM 11170 CARLIPA			
Nombre d'élèves accueillis :	16			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme MOUSSET			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.24.33			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H50	17H00-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE SGEPI			
Adresse complète de l'accueil :	7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.17.69			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE VILLESPIY			
Adresse complète de l'école :	PLACE DE L'ECOLE 11170 VILLESPIY			
Nombre d'élèves accueillis :	21			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme MAIGNAN			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.28.07			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H40	11H50-13H40	16H50-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE SGEPI			
Adresse complète de l'accueil :	7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.17.69			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi**(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE CENNE MONESTIES
Adresse complète de l'école :	5 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES
Nombre d'élèves accueillis :	93
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme BOUSQUET
Téléphone directeur/directrice :	04.68.94.23.61

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Horaires	7H30-8H30	11H40-13H30	16H40-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE SGEPI
Adresse complète de l'accueil :	7 RUE DE LA MAIRIE 11170 CENNE MONESTIES
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.17.69
Nom directeur/directrice de l'accueil :	DE PAOLI NINA
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?Oui Non **Observations :****Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi****(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE FANJEUX
Adresse complète de l'école :	RUE DES FARGUES 11270 FANJEUX
Nombre d'élèves accueillis :	76
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme LAMBIJOUX
Téléphone directeur/directrice :	04.68.24.70.33

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H50	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE FANJEUX
Adresse complète de l'accueil :	RUE DES FARGUES 11270 FANJEUX
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.24.61.55
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 35

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?Oui Non **Observations :**

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE VILLASAVARY
Adresse complète de l'école :	2 RUE DES ECOLES 11150 VILLASAVARY
Nombre d'élèves accueillis :	128
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme SARRAZIN
Téléphone directeur/directrice :	04.68.24.79.98

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H20	12H00-13H35	15H30-18H30	15h30-16h15
Déclarés ACM	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE VILLASAVARY
Adresse complète de l'accueil :	RUE DE L'ECOLE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.78.97.40
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :30 6/13 ans :55

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE DE BELPECH
Adresse complète de l'école :	RUE DES FLEURS
Nombre d'élèves accueillis :	117
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme CLUYSEN
Téléphone directeur/directrice :	04.68.60.62.28

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H35	16H00-18H30	16h00-16h45
Déclarés ACM	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □	Oui ✓ Non □

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE BELPECH
Adresse complète de l'accueil :	RUE SAINT JOSEPH 11420 BELPECH
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.62.28-06.79.00.71.11
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :25 6/13 ans : 60

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE PRIMAIRE DE RIBOUISSE
 Adresse complète de l'école : LE VILLAGE 11270 RIBOUISSE
 Nombre d'élèves accueillis : 16
 Nom directeur/directrice de l'école : Mme DIPAI MA
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.60.53.21

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H20	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE GAJA LA SELVE
 Adresse complète de l'accueil : 10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.60.50.05
 Nom directeur/directrice de l'accueil : MEYER ISABELLE
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école : ECOLE MATERNELLE GAJA LA SELVE
 Adresse complète de l'école : 1 PLACE DE LA MAIRIE
 Nombre d'élèves accueillis : 24
 Nom directeur/directrice de l'école : Mr RODIER
 Téléphone directeur/directrice : 04.68.60.50.32

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H35	11H45-13H35	16H45-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
 Dénomination de l'accueil : ALAE GAJA LA SELVE
 Adresse complète de l'accueil : 10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE
 Téléphone sur le lieu d'accueil : 04.68.60.50.05
 Nom directeur/directrice de l'accueil : MEYER ISABELLE
 Effectif d'enfants accueillis : Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non

Observations :

Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE ELEMENTAIRE GENERVILLE			
Adresse complète de l'école :	RUE DE L'ECOLE 11270 GENERVILLE			
Nombre d'élèves accueillis :	17			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr MARTINOLLES			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.60.54.47			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H50	12H00-13H20	16H30-18H30	
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE GAJA LA SELVE			
Adresse complète de l'accueil :	10 PLACE DE LA MAIRIE 11270 GAJA LA SELVE			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.60.50.05			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :20 6/13 ans : 30			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				
Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi (à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :				
Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE LA FORCE			
Adresse complète de l'école :	2 RUE DE L'ECOLE11270 LA FORCE			
Nombre d'élèves accueillis :	18			
Nom directeur/directrice de l'école :	Mr PEDEZZANI			
Téléphone directeur/directrice :	04.68.76.24.92			
Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – jeudis – vendredis				
	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L <input checked="" type="checkbox"/> M <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> V <input checked="" type="checkbox"/>)
Horaires	7H30-8H30	11H50-13H45	15H50-18H30	15h30-18h30
Déclarés ACM	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :				
Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE			
Dénomination de l'accueil :	ALAE LA FORCE			
Adresse complète de l'accueil :	2 RUE DE L'ECOLE 11270 LA FORCE			
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.31.83.59			
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE			
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans :15 6/13 ans : 20			
Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?				
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Observations :				

**Ecole associée à cet accueil périscolaire du mercredi
(à dupliquer si l'accueil concerne plusieurs écoles) :**

Dénomination de l'école :	ECOLE PRIMAIRE LASSERRE DE PROUILLE
Adresse complète de l'école :	RUE DE LA MAIRIE 11270 LASSERRE DE PROUILLE
Nombre d'élèves accueillis :	25
Nom directeur/directrice de l'école :	Mme SARIBOUILLE
Téléphone directeur/directrice :	04.68.31.83.59

Accueil périscolaire associé à cette école les lundis – mardis – mercredis – jeudis – vendredis

	Matin	Pause méridienne	Soir	TAP (L ✓ M ✓ J ✓ V ✓)
Horaires	7H30-8H30	12H00-13H40	15H40-18H30	15h30-18h30
Déclarés ACM	Oui ✓ Non <input type="checkbox"/>			

Si déclaré en ACM, compléter les rubriques ci-dessous :

Organisateur déclarant :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEGE LAURAGAIS MALEPERE
Dénomination de l'accueil :	ALAE LASSERRE DE PROUILLE
Adresse complète de l'accueil :	6 RUE DE LA MAIRIE
Téléphone sur le lieu d'accueil :	04.68.31.83.59
Nom directeur/directrice de l'accueil :	MEYER ISABELLE
Effectif d'enfants accueillis :	Moins de 6 ans : 15 6/13 ans : 20

Le projet pédagogique est-il le même que sur l'accueil du mercredi ?

Oui Non ✓

Observations :

GRILLES D'AUTO-EVALUATION DE LA CONFORMITE DE L'ACCUEIL AVEC LA CHARTE QUALITE PLAN MERCREDI

Pour chacun des critères, merci de rédiger ce qui est mis en place sur l'accueil collectif de mineurs et de cocher la case correspondant à votre propre appréciation (atteint/atteint partiellement/non atteint). Si la rubrique ne concerne pas cet accueil, ne rien cocher et préciser SANS OBJET ainsi que le motif dans la rubrique « observation ».

La commission analysera la possibilité de conventionnement à partir de la connaissance de votre situation et des observations que vous aurez notées.

L'appréciation sera faite à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité

Ressources mobilisables à proximité de cet accueil :

Culturelles (grands opérateurs, école de musique, musée, bibliothèque, théâtre, association culturelle, patrimoine local, etc.) : Médiathèque intercommunale à Bram a proximité de l'accueil de loisirs proposant des animations régulièrement. Musée EBUROMAGUS qui est le musée archéologique réunissant un espace d'exposition permanente complétée par un espace d'exposition temporaire. Ecoles des arts intercommunales (musique et danse). Espace ludique municipal au sein de l'école maternelle de Bram. Association familles rurales. Association de couture les petites mains bramaises. ALSH ado #LèRDV.

Education populaire (acteurs locaux, etc.) : Association familles rurales.

Sportives (associations, équipements, etc.) : 2 stades, un gymnase, dojo, terrains de tennis, lac de BUZERENS équipé d'un télésiège nautique, centre équestre

Sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques, etc.) : Le parc des ESSARS: de deux hectares situé en plein cœur de ville, à deux pas du village circulaire historique et à proximité immédiate des accueils de loisirs (rue à traverser).

Habitants : parents, artisans, artistes locaux, agents territoriaux etc. prêts à témoigner de leur expérience ou savoir-faire : Présence du marché, familles. Les EHPAD de Bram, Montréal et Fanjeaux.

Articulation du Plan Mercredi de cet accueil avec les éventuels dispositifs existants :

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : CEJ 2017-2020

CV (Contrat de Ville) :

CTEAC / 100% EAC (Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle) :

Autre :

TABEAU 1 : COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Les équipes d'animation sont représentées par leur directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Présentation du projet d'école à l'équipe d'animation	Conformément au PEDT, les équipes d'enseignants (10 écoles sur 17) rencontrent en début d'année les équipes d'animation afin de leur présenter le projet d'école. L'équipe d'animation de chaque ACM construit alors son projet d'animation en cohérence.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépendant de la volonté du directeur d'école.
Présentation du projet pédagogique de l'année au(x) conseil(s) d'école	es grandes lignes du projet pédagogique sont présentées en conseil d'écoles (15 sur 17) quand cela est possible (directrices ACM invitées, temps prévu etc...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépendant de la volonté du directeur d'école.
Lien entre les directions permettant la mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de l'accueil du mercredi	Les directeurs des écoles et les directeurs des différents ACM de la CCPLM se rencontrent régulièrement afin d'évoquer la cohérence des projets. La directrice de l'ACM du mercredi est en lien quotidien avec les autres directeurs des ACM périscolaires. La coordinatrice fait en sorte que chaque équipe puisse être partie prenante de ses projets tout en poursuivant les mêmes objectifs communs du projet éducatif	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des réunions spécifiques et formelles seront mises en place à ce sujet
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyenneté, ...)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Connaître la définition et le bilan des parcours existants sur le territoire.
SELON LES SITUATIONS : Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre écoles et ACM	Les locaux de l'accueil de loisirs du mercredi sont les mêmes que l'accueil de loisirs périscolaire de la semaine. Ils sont en partie partagés avec l'école élémentaire de Bram (salle d'activité et cours)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Charte commune d'utilisation et d'occupation		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une charte d'utilisation des locaux et du matériel est en cours d'élaboration.

TABLEAU 2 : ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Inclusion des enfants en situation de handicap au sein de l'accueil de loisirs par les AESH	Les enfants en situation de handicap sont inclus dans l'encadrement de loisirs. Les AESH n'interviennent pas au sein de l'accueil, néanmoins le taux d'encadrement peut être revu à la hausse pour une meilleure prise en charge. Un rendez-vous est toujours fixé avec la famille afin de faire le point sur les besoins de l'enfant et les réponses que nous pouvons apporter.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
lieux adaptés	Les lieux sont adaptés pour les enfants à mobilité réduite et des espaces "détente" sont mis en place pour faciliter le repos.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement de l'espace pour une meilleure prise en charge des enfants selon leurs besoins spécifiques fait partie des objectifs de l'équipe
activités conçues pour être accessibles	Chaque animateur fait en sorte que les activités proposées soient accessibles et réalisables par l'ensemble des enfants présents ce jour là.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aménagement de temps calmes pour les plus jeunes (sieste)	Des temps de repos sont proposés dans la journée et notamment après le repas de midi avec des activités calmes et de la relaxation.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gratuité ou tarification modulée selon les ressources des familles :	La tarification est calculée selon le quotient familial et l'amplitude horaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information des familles préciser le support (PEDT, projet pédagogique du mercredi, tarifs, règlement intérieur, etc.)	Le règlement intérieur incluant la tarification est donné à chaque enfant en début d'année scolaire par le biais de l'école. Le projet pédagogique est disponible à l'accueil de l'ALAE et sur le site internet de la CCPLM (espace famille). Le PEDT est envoyé aux délégués de parents d'élèves et disponible à l'accueil des ACM.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TABLEAU 3 : MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :				Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel, institutions)	Le mercredi le marché de plein vent est présent sur la ville de Bram, les enfants vont régulièrement s'y promener afin de découvrir certains aliments, ils peuvent aussi acheter des denrées dans le but de participer à un atelier cuisine en suivant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu d'investir les jeux de piste sur la ville de Bram de l'office de tourisme intercommunal afin de mieux connaître le patrimoine de la ville de Bram.
Partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc)	La médiathèque intercommunale de Bram propose 4 à 5 fois dans l'année des séances à destination des ACM le mercredi. Cela peut être un spectacle (Frida et le père Noël...), des lectures d'albums ou la participation à des activités spécifiques comme un escape game sur la science proposé à l'automne 2018. Un partenariat est mis en place avec le musée des ESSARS et le musée EBUROMAGUS pour l'organisation d'activités (ateliers sur l'archéologie: fouilles, activités manuelles) pour la visite des différentes expositions. Le musée des ESSARS: visites d'expositions et ateliers avec l'artiste (exemple Rudolph BERTHOUX).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Intervention de l'association "les petites mains bramaises" pour des ateliers d'initiation à la couture.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible disponibilité le mercredi des associations présentes sur le territoire
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Le parc des ESSARS qui est à proximité est régulièrement investi les mercredis (grands jeux, jeux sportifs, balade, ramassage de matière pour Land art...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Les parents voulant faire partager un savoir : activités manuelles, langues différentes, histoire de leurs origines peuvent intervenir sur un temps défini auprès des enfants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures socioculturelles et sportives	L'espace ludique propose des séances de façon ponctuelle sur des thématiques (jeux de société, jeu d'imitation etc..) Rencontres avec les adolescents de l'ALSH Ado LeRDV pour des activités communes (jeu de société, activités manuelles...).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

TABLEAU 4 : DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Critère	Mise en œuvre et évaluation à compléter par la collectivité :			Observations complémentaires (dont délai prévisionnel d'atteinte de l'objectif)	
	Ce qui est mis en œuvre par la collectivité sur ce point	Atteint	Partiellement atteint		Non atteint
Diversité des activités (culturelles, artistique, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes, sportives, etc.)	Les activités proposées : activités manuelles (peinture, dessin, modelage, création d'objets), activités sportives (parcours motricité, jeux de ballons, jeux de cour, course...), découverte du patrimoine (musée, ville, marché...), lien intergénérationnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Organisation de sorties	Des sorties sont systématiquement organisées sur les mercredis sauf en cas de mauvais temps (musée, médiathèque, parc, marché, ballade ville, EHPAD...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les différents temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, ...) sont conçus en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques	Chaque temps est considéré comme un temps éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démarche compatible avec celle du socle commun de connaissance, de compétence et de culture *	Pour accompagner les enfants dans cette démarche, les animateurs participent à des formations chaque année.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La participation de l'enfant aux activités est fondée sur le principe du libre choix	Les activités sont proposées aux enfants mais ne sont pas imposées. L'enfant peut alors choisir ou non de participer selon son envie et sa fatigue. Il est toujours proposé un espace jeu libre à l'enfant. A chaque période, les activités d'un mercredi après-midi sont choisies par les enfants.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'un	Projet avec les EHPAD, Projet musée EBUROMAGUS avec la finalité de voir l'évolution des calendriers à travers l'histoire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

jeu, d'un livre, d'une oeuvre artistique,
organisation d'un tournoi,....)

*** Démarche du socle commun de connaissance, de compétence et de culture :**

- « - il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde ;**
- il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;**
- il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure ;**
- il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action ;**
- il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité ;**
- il donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.**